

COMPTE RENDU REUNION DU SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2011 COURBEVOIE

En présence de :

Didier Higél, Elisabeth Louesdon, Dominique Rabbe, Patricia Scoffier, André Vincent
Stéphanie Scoffier, référent DTN
Anne Bunel, Martine Louvet, *excusées*

1. Calendrier des réunions CSNPA saison 2011-2012

- 22/10/11 FFSG
- 20/11/11 FFSG
- 18/12/11 DAMARY LES LYS
- 21/01/12 FFSG
- 25/02/12 CERGY
- 17/03/12 COURBEVOIE
- 28/04/12 COURBEVOIE
- Mai en fonction date AG : 2 réunions

2. Réunion des référents des Juges (eux même O.A) – 1^{er} Octobre 2011, à Courbevoie, 10H-17H.

Organisation de la réunion Didier HIGEL, Hélène LEROUX et Babette LOUESDON.

Réservation de la salle 10h à 17h, 10 personnes **Dominique RABBE**

Frais de transports à la charge des ligues, repas pris en charge par la CSNPA.

Babette LOUESDON envoie les convocations : Stéphanie Lamour, Fanny Bock, Stéphane Maitrot, Laetitia Hikkoum, Marie Reynaud, Anne Bunel, Antony Leroy, Didier Higél.

3. LE BOOK

Compte tenu du grand nombre de modifications, il est vivement recommandé aux entraîneurs et aux dirigeants de lire attentivement le BOOK 2011-2012.

Partage du bulletin d'inscription des médailles en session régionale – **Patricia SCOFFIER**

4. Organisation des séminaires « couples »

- **Séminaire Juges 10-11 septembre**

Modérateurs : Antony LEROY / Babette LOUESDON

19 personnes

3 repas / Personnes + 5 chambres

- **Séminaire TC – TS 17-18 septembre**

Modérateurs : FLEURY Véronique / ROLLAND Vivien / AVOT Lionel

17 personnes

3 repas / Personnes + 8 nuits (env. 50€)

5. Organisation des TDF :

- **Organisation des jurys** : Il est recommandé de proposer un jury comprenant à la fois des juges D1 et D2, issus de 3 zones géographiques différentes. En D1 une majorité de juges D1 est recommandée.
- **Les ristournes sur inscriptions** : Pour chaque TDF, chaque ligue relèvera le nombre de ses patineurs inscrits sur le site de la CSNPA et éditera une facture à partir du formulaire disponible sur le site CSNPA, dans les 15 jours qui suivent la compétition. **Le club organisateur éditera un chèque dans les 15 jours suivant la réception de la facture.**
- **Suivi des TDF** : Intégrer l'état des lieux des ristournes sur licences à l'issue du TDF dans le suivi des TDF. Récupérer le bilan auprès du club organisateur un mois après l'événement. **Martine LOUVET**
- **TDF Villenave 12-13 février 2012** : Remplacé par NIORT.

6. Organisation des différents championnats avec versement de la subvention.

Le club édite une facture (à partir du modèle type) et l'envoie à André VINCENT.

La CNOA adresse la composition du jury très rapidement au club organisateur, qui organise les déplacements directement avec les O.A convoqués.

Regroupement « avenir » à Valenciennes

Regroupement « poussin » à Courbevoie

7. Point sur les finances 2011. Budget 2012

Remis à la réunion suivante.

8. La Détection DTN/LIGUES/CSNPA

En attente d'information auprès de la DTN pour voir plus clair sur le public visé et l'organisation des stages.

9. Autres séminaires 2011 si finances

- Séminaire comptable : à étudier entre André VINCENT et Lionel AVOT.

- Validation des juges régionaux à D2 (novembre)

10. Projets travaux 2011-2012

- Règlement CNOA: Travail au cours de la réunion des référents de juges
- RI – Demande si la CSNPA travaille dessus
- Répartition des voix – Demande si la CSNPA travaille dessus
- Invitation de Pascale KOVELMAN à la prochaine réunion 22 octobre
- Faire évoluer le parcours de l'argent de glisse.
- **Médailles adultes** : Envoi des diplômes vierges aux responsables de ligue
Patricia SCOFFIER
- Etc...

REUNION DES PRESIDENTS COMITES PATINAGE ARTISTIQUE

Samedi 3 septembre 2011 Courbevoie

Les présents de la réunion du matin et

Sonia DECROS	LIMOUSIN
Tamara KLASSEN	FRANCHE COMTE
Marie LECH	CHAMPAGNE ARDENNES
Angélique OZANNE	BOURGOGNE
Patrice VERNIQUE	PACA

Nous accueillons également Annick Ancelet (CHAMPAGNE ARDENNES) et Christophe Lambert (BOURGOGNE)

Reprise des éléments de la réunion du matin, développement.

Réponses aux questions et demandes de précision.

Annick Ancelet propose que

- l'ajustement, éventuel, des sélections aux championnats de France soit uniquement modulé à la hausse.
- L'attribution d'un championnat de France ne puisse se faire qu'une année sur deux pour le même club
- Un club organisateur de TDF ne sera pas prioritaire la saison suivante.
- Si une zone ne s'est pas d'accord sur un organisateur, tirer au sort au sein de cette même zone.
- La CSNPA établisse le calendrier en fonction de la valeur des dossiers et ne fasse pas voter afin de « faire tourner » les organisateurs, chaque club devant avoir sa chance.

Ces propositions seront étudiées lors de la CSNPA du 22/10 et si elles sont acceptées, seront soumises à un vote par consultation des clubs afin d'être mises en œuvre dès la saison suivante.

La séance est levée à 17h.